



Commune d'Heiltz-l'Evêque

Etat des lieux avant/après⁽¹⁾ travaux

(Joindre photos des chemins qui seront empruntés)

(1) Rayer la mention inutile

Lieu du chantier :

Type de voies utilisées :

Grévé/en terre⁽¹⁾

Etat du revêtement	Avant travaux	Après travaux
Trous		
Déformations		
Fissures		
Etat des bordures		

Document dressé, le _____ à _____ heures en deux exemplaires

Si des dégâts ont été constatés suite à l'état des lieux de fin de travaux, l'exploitant :

- ☐ Accepte de remettre en état les voiries dégradées
- ☐ Propose une contribution à titre de réparation, d'un montant de :
- ☐ Demande une expertise et refuse tout accord amiable

Document dressé, le _____ à _____ heures en deux exemplaires.

Les parties s'accordent pour qu'un état des lieux soit effectué contradictoirement après l'exploitation et la vidange totale des produits.

Fait à Heiltz-l'Evêque le :

Noms, qualités et signatures des personnes concernées :

Le Maire,

L'exploitant forestier

Michel NICOMETTE